

## Acquisition de la nationalité française

Par sivaji, le 24/10/2011 à 23:05

Bonjour,

Je suis une enfant née en 1958 en Algérie d'un père ancien combattant français musulman.Comment faire pour avoir la nationalité française. Merci

Par mimi493, le 25/10/2011 à 00:55

Le fait que votre père ait été combattant ne change rien. S'il n'est pas resté Français après l'indépendance, vous n'êtes pas Français